

BUREAU EXECUTIF DU 25 NOVEMBRE 2016

Présents :

Elus : JP CHAMPION / JC MERIC / D TINCELIN / J KERHOAS/ H BACCHINI / JP CHURET / JL DENECHAU / C FOURICHON

Invités : MT LANNUZEL-JOURDAS / JC COUR / J CATHELINEAU / E MARLIOT / F PFEIFFER / N HENARD / B DAVID / M BOUVET / H GIRAUD / S LASSEAUX / J MARAJO

Excusés :

Elus : C FOUNTAINE

Invités : JM SOYEZ/ JP LOSTIS / B BONNEAU / C MIGRAINE / O BOVYN

1. VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES

1.1. Dates des prochains BE, CA et conseil des ligues

Décision 1	Le Bureau Exécutif décide de fixer aux dates suivantes les prochaines réunions institutionnelles : Conseil des Ligues : 25 février 2017 CA 3 mars 2017 BE 18 janvier 2017 BE 23 février 2017
-------------------	--

1.2. Budget 2017 (transitoire)

Décision 2	<p>Conformément aux dispositions du Règlement Financier, le BE valide le budget 2017 transitoire, s'élevant en produits à 10 459 K€, en dépenses à 10 633 K€ (montrant un déficit de 126 K€ avoisinant environ 1 % du budget total) et en investissement à 1 015 K€. Ce budget provisoire reprend la base du budget révisé de novembre 2016 en intégrant les ajustements significatifs suivants :</p> <p>Pour les produits :</p> <ul style="list-style-type: none">- augmentation du prix des licences- pas de produits exceptionnels et de cession de matériels connus à la date du vote du BE- non reconduction de l'International Youth Cup <p>Pour les charges :</p> <ul style="list-style-type: none">- augmentation du coût des assurances liées aux licences- arrêt des piges presse- non reconduction de l'International Youth Cup- organisation du colloque des Arbitres- pas d'aléas connus <p>Pour les investissements :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pas d'investissement à partir de la cession de matériels HN prévu à la date du vote du BE- Mise en place du plan bateaux et équipements en cours de validation par le CNDS et le MS <p>L'autorisation d'engagement avant vote de l'AG est fixée à 25% conformément au Règlement Financier de la FFVoile.</p>
-------------------	---

1.3 Façade du siège

Information	Le BE prend connaissance du point d'étape sur la nouvelle façade du siège de la FFVoile. Elle se déclinera en deux parties : une partie fixe et une partie actualité. Un nouveau point sera présenté lors d'un prochain BE.
--------------------	---

1.4 Projet P&C de Manon Borsi

Information	Le BE prend connaissance du projet P&C de Manon Borsi, présenté en séance. Le projet est un nouveau media destiné aux régatiers qui rend accessible en ligne pour un abonnement de 7 € par mois un certain nombre de contenus techniques. Il est proposé qu'une rencontre avec Manon Borsi soit programmée pendant le Nautic afin de déterminer les éventuelles modalités d'implication de la FFVoile dans le projet et les avantages qui pourraient à terme être offerts aux licenciés.
--------------------	--

1.5 Modification des sommes allouées sur les aides Handivoile

Décision 3	Le BE entérine la modification des sommes allouées sur les aides handivoile (suite au BE du 11 octobre 2016) financées par AG2R LA MONDIALE à savoir : L'aide de 2 000 € allouée au Club de Nautique Sèvres dont le projet Néo 495 ne se fera pas en 2016, sera répartie sur 2 clubs, déjà retenus, et qui sont en dynamique de développement : 1 000 € pour l'ACAL Strasbourg et 1 000 € pour Cannes Jeunesse.
-------------------	--

1.6 Affiliations

Décision 4	Le BE entérine l'affiliation de l'Ecole de Voile Internationale, située dans la Ligue Nouvelle Aquitaine.
-------------------	---

2. **Voile Légère**

2.1 Attribution du Championnat de France Intersérie Dériveurs et Quillards Voile Légère pour 2017

Décision 5	Le BE valide l'attribution du Championnat de France Intersérie Dériveurs et Quillards Voile Légère au Centre Nautique Biscarrosse Olympique du 29 avril au 1 ^{er} mai 2017.
-------------------	--

3. **HABITABLE**

3.1 Règlement du Championnat de France Elite de Course au Large

Décision 6 Vote CA	Le BE valide la version actuelle du règlement et accepte que ce dernier soit présenté au CA en l'état. Le règlement provisoire sera proposé au vote du CA, qui sera sollicité pour donner pouvoir au BE afin de finaliser le document après l'AG de la Classe Figaro Bénéteau. (modification de l'art. 8).
-------------------------------	--

3.2 Circuit du Championnat de France Course au Large en solitaire – Mini 6.50

Décision 7	Le BE approuve pour 2017, le circuit du Championnat de France Course au Large en Solitaire Mini 6.50.
-------------------	---

4. COMMISSION MEDICALE

4.1 Procédure d'appel médical en course au large

Décision 8 Vote CA	Le BE adopte la nouvelle version de la procédure d'appel médical en course au large. <i>Ce point sera présenté pour validation du CA du 26/11/16.</i>
-------------------------------------	--

5. RELATIONS INTERNATIONALES

5.1 Epreuves Internationales

Décision 9	Le BE entérine les épreuves internationales suivantes : -Championnat d'Europe Lasers Jeunes de – 21 ans du 17 au 24 juillet 2017 à Douarnenez.
-------------------	---

6. QUESTIONS DU CA AU BE

Décision 10	En présence uniquement des membres élus du BE et des invités statutaires. Le BE prend connaissance du nouveau courrier de Mme PFEIFFER et de M. TIFFON-TERRADE en date du 20/11/2014 adressé au président de la FFVoile et comprenant les questions posées au BE. Le BE détermine les réponses à apporter lors du CA du 26/11/2016
--------------------	--